CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E45020** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2027**

ÉDITÉ LE 27/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/07/2004

Raison sociale : CORUS BATIMENT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/08/2018

Capital : 60 000

35 AVENUE DU PDT WILSON
94450 LIMEIL BREVANNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL B 478188121 B 478188121

Siret : 478 188 121 00055

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 2110875

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 401823T1244000/001 605954/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 401823T1244000/001 605954/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 01 45 93 03 56 **Fax :**

Portable : 0671008795

Responsabilité légale :
LAMPIN VALERIE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / LAMPIN DIDIER PRÉSIDENT

Site Internet : http://corusbatiment.com

E-mail : accueil@corusbatiment.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 005 019 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	12	10/09/2026
2181 PROB	Restauration maçonnerie du patrimoine	12	10/09/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/10/2026 09:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E45020** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2027**

ÉDITÉ LE **27/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/07/2004
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/08/2018
Capital : 60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL B 478188121 B 478188121

Siret : **478 188 121 00055**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 2110875

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 401823T1244000/001 605954/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 401823T1244000/001 605954/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **CORUS BATIMENT**

35 AVENUE DU PDT WILSON
94450 LIMEIL BREVANNES

Téléphone : 01 45 93 03 56 **Fax :**
Portable : 0671008795

Site Internet : http://corusbatiment.com
E-mail : accueil@corusbatiment.fr

Responsabilité légale :
LAMPIN VALERIE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / LAMPIN DIDIER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	10/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/01/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	18/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/10/2026 09:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.